



Projet éolien d'Archigny

Réunion de restitution de l'étude des perceptions
Compte-rendu

Salle des fêtes d'Archigny
Mardi 8 juillet 2025 de 18h à 20h

1.	Préambule	3
	Le contexte	3
	Les objectifs de la réunion.....	3
2.	Les participants	4
3.	Synthèse des éléments présentés et des échanges	4
3.1	Les éléments présentés	4
3.2	Vos questions et remarques sur le projet.....	5
	Sur les propos introductifs	5
	Sur l'étude des perceptions.....	5
	Sur le calendrier préalable du projet.....	6
	Sur les enjeux économiques.....	7
	Sur les impacts du projet.....	9
	Sur les études	9
	Sur la concertation et l'information	9
	Sur la démarche de concertation proposée	10
4.	Conclusion	12
5.	Contacts	13

1. Préambule

Le contexte

Spécialisée dans le développement d'énergies renouvelables, la société Enertrag étudie depuis 2021 la **possibilité de développer un projet éolien** sur la commune d'Archigny.

En amont des études techniques, Enertrag a décidé de mener **une phase d'écoute auprès des habitants** pour mieux cerner les perceptions, les interrogations, les préoccupations et les attentes exprimées localement vis-à-vis du projet envisagé sur le territoire.

Enertrag a choisi de faire appel à Demopolis Concertation, agence spécialisée en concertation et communication publique pour conduire cette démarche. Une session de porte-à-porte et d'entretiens ont été réalisés au printemps 2025. Les résultats ont été partagés lors d'une réunion publique organisée le mardi 8 juillet 2025.

Les objectifs de la réunion

La réunion publique du 8 juillet 2025 s'est tenue à la salle de la mairie d'Archigny, de 18h à 20h. Cet évènement avait pour objectifs de :

- 1) **Restituer les principaux enseignements de l'étude** des perceptions menée au printemps ;
- 2) **Présenter le projet éolien à l'étude**, notamment ses caractéristiques actuelles et le calendrier envisagé ;
- 3) **Partager la démarche de concertation envisagée**, en exposer les principes, les étapes proposées, et recueillir les avis des participants sur cette méthode ;
- 4) **Recréer un cadre de dialogue serein**, en posant les bases d'une relation renouvelée pour la suite de la démarche

2. Les participants

La réunion de restitution a rassemblé :

- **14 habitants**, dont une conseillère municipale, ainsi que plusieurs membres du collectif Bas les Pales, au sein duquel sont regroupées des associations locales telles que l'Association de Protection du Patrimoine et de l'Environnement d'Archigny (APPEA) et Histoire et Patrimoine d'Archigny (HPA).
- **Enertrag :**
 - Madame Julie LILQUIST, cheffe de projet
 - Madame Zineb Ouchahed, chargée de concertation
- **Demopolis concertation :**
 - Madame Lucile MOAL, cheffe de projet
 - Madame Anaëlle RAPPEL, consultante confirmée en concertation
 - Madame Maxence LOGEAIS, consultante en concertation

3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

Cette réunion avait pour objectif de **partager les enseignements de la phase d'écoute du territoire** menée au printemps 2025. Elle était ouverte à l'ensemble des habitantes et habitants souhaitant s'informer et échanger autour du projet.

Les avis, questions et suggestions exprimées au cours de la séance ont été **recueillis et consignés** par l'équipe de Demopolis Concertation. Les représentantes d'Enertrag et de Demopolis Concertation étaient également à disposition pour répondre aux interrogations et engager le dialogue.

3.1 Les éléments présentés

Vous pouvez retrouver **le support partagé** lors de la réunion sur le site Internet du projet (<https://projeteolien-archigny.fr/>) dans la rubrique « La documentation ».

3.2 Vos questions et remarques sur le projet

Tout au long de la réunion, les participants ont été invités à exprimer leurs questions, remarques et réactions en lien avec les sujets présentés. Vous trouverez ci-après une synthèse des échanges, organisée par thématiques abordées au cours de la soirée.

Sur les propos introductifs

- **Prise de parole d'un participant :** *« Nous, le collectif Bas les Pales, avons déjà rencontré Enertrag en octobre dernier. La cheffe de projet nous avait alors dit que si nous étions opposés, ce ne serait pas 4 mais 6 éoliennes et qu'il ne servait à rien de s'opposer car cela finirait devant les tribunaux. Nous avons fait remonter ce problème à votre hiérarchie à plusieurs reprises et par plusieurs biais, mais nous n'avons jamais eu de réponse de votre directeur France. Nous attendons des excuses de leur part. C'est un préalable avant même d'échanger, une exigence de notre part. »*
 - ➔ **Réponse d'Enertrag :** « La communication par le passé n'a pas été bien reçue et Enertrag l'assume. Nous souhaitons aujourd'hui apaiser la relation et repartir sur des bases saines. Nous notons votre demande et la transmettrons à notre hiérarchie. Nous reviendrons rapidement vers vous. Pour information, la zone retenue permet l'implantation d'un maximum de 5 éoliennes. »

Sur l'étude des perceptions

- **Prise de parole d'un participant :** *« 81 personnes rencontrées sur 1000 habitants pour votre phase d'écoute, ce n'est pas très représentatif. »*
 - ➔ **Réponse de Demopolis Concertation :** « Nous ne sommes pas un institut de sondage et ne prétendons pas à l'exhaustivité. L'objectif de cette étude est de rencontrer différents types d'acteurs sur la commune ainsi que des libres riverains, pour avoir un point de vue qualitatif sur l'éolien, le projet à l'étude et l'entreprise Enertrag. »

- **Question d'un participant :** « Comment vous choisissez les acteurs représentatifs du territoire ? »

➔ **Réponse de Demopolis Concertation :** « Nous cherchons des associations ou acteurs de différentes catégories comme le politique, le social, le tourisme, l'environnement afin d'obtenir une vision plurielle du territoire. »

Sur le calendrier préalable du projet

- **Question d'un participant :** « Vous avez parlé d'une étude de trois ans sur les oiseaux, qu'est-ce que ça a donné ? »

➔ **Réponse d'Enertrag :** « Les données résultant de l'étude spécifique menée sur l'Outarde canepetière et les espèces de plaine inscrites à l'Annexe I de la Directive « Oiseaux » (Directive « Oiseaux » 2009/147/CE, 2010) entre 2021 et 2024 seront intégrées au volet du milieu naturel de l'étude d'impact en détail. En 2022, 2023 et 2024, aucune Outarde canepetière n'a été recensé sur le site, et ce malgré la présence de zones considérées comme favorables à la reproduction de l'espèce. L'étude a mis en lumière la présence d'autres espèces sensibles qui sera pris en compte dans l'élaboration du projet et les études. »

- **Question d'un participant :** « Est-ce qu'il n'y a que les oiseaux protégés qui sont observés ? »

➔ **Réponse d'Enertrag :** « L'ensemble de la faune volante (oiseaux et chauves-souris et la flore sera étudié dans le cadre de l'étude d'impact. Néanmoins, les oiseaux protégés sont davantage étudiés afin de répondre aux enjeux de protection des espèces sensibles. »

- **Prise de parole d'un participant :** « La zone d'étude se situe dans une zone SIGENA, rédhibitoire normalement pour les projets éoliens. »

➔ **Réponse d'Enertrag :** « Nous n'avions pas connaissance de cette zone contrainte sur les cartes SIGENA telle que vous nous avez montré, et qui impactera notre zone d'étude. Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre le lien exact afin que nous puissions la réétudier. »

- **Question d'un participant :** « Combien de temps les études vont-elles durer ? »

- ➔ **Réponse d'Enertrag** : « Le calendrier prévoit une durée d'une année complète pour les études. Ainsi, avec le démarrage des études à l'été 2026, les études seront menées jusqu'à la rentrée 2027. »

Sur les enjeux économiques

- **Question d'un participant** : « Pourquoi les montants des accords avec les agriculteurs sont-ils confidentiels ? »

- ➔ **Réponse d'Enertrag** : « Parce qu'il s'agit d'un contrat avec des propriétaires et exploitants agricoles des terrains privés. S'il y avait eu des terrains appartenant à la commune au sein de la zone d'étude, Enertrag les aurait privilégiés. »

- **Prise de parole d'un participant** : « Une autre société m'a proposé 12 000€ par mât par an. »

- ➔ **Réponse d'Enertrag** : « En effet, les loyers sont généralement proposés soit par mat installé, soit par mégawatt installé, afin de prendre en compte l'évolution technique des turbines. Le loyer est toujours partagé entre le propriétaire et l'agriculteur, en tout cas chez Enertrag. »

- **Question d'Enertrag** : « Seriez-vous intéressé de recevoir une simulation des retombées pour la commune ? »

- ➔ Une personne de l'assemblée manifeste un intérêt positif concernant cette possibilité.

- ➔ **Réponse d'Enertrag** : « Un parc éolien en production contribue à la fiscalité de la commune à travers des Taxes dont le plus important est l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER). La mise à jour des tarifs pour l'année d'imposition 2025 fixe l'IFER pour les éoliennes à 8 510 € par mégawatt installé. Ainsi, pour un parc éolien modèle de 4 turbines d'une puissance unitaire de 4 MW, la Commune d'Archigny bénéficierait de 27 000 € annuellement de l'IFER. »

- **Question d'un participant** : « Pourquoi n'achetez-vous pas les terrains ? »

- ➔ **Réponse d'Enertrag** : « Enertrag loue les terrains puisqu'une éolienne a une durée de vie de 20 à 30 ans. Il n'est pas nécessaire d'acheter les terrains : dans ce cas, nous nous retrouverions avec plusieurs terrains à gérer passée la durée de vie des éoliennes. »

- **Question d'un participant :** « *Quelles sont les subventions que touche Enertrag pour ce genre de projets ?* »
 - ➔ **Réponse d'Enertrag :** « Nous n'avons aucune subvention publique pour le financement d'un parc éolien. Nous devons trouver des financements privés pour l'achat des machines et l'assurance du parc. »

- **Question d'un participant :** « *Il paraît qu'il y a un surplus d'énergies renouvelables, pourquoi continuer d'en produire ?* »
 - ➔ **Réponse d'Enertrag :** « Il y a parfois un surplus dans la production énergétique nationale toutes énergies confondues, mais il reste ponctuel et est vendu sur le marché européen, contribuant aux recettes de l'Etat. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles il faut tout de même poursuivre le développement des énergies renouvelables :
 - Pour respecter les objectifs de neutralité carbone à horizon 2050 et accompagner l'électrification des usages (voitures, chauffage, industrie).
 - Pour réduire notre dépendance aux importations d'énergies, en cas de tensions internationales ou conflits, comme l'a récemment montré la guerre en Ukraine.
 - Enfin, parce que les excédents peuvent être valorisés (via les batteries, l'hydrogène, le pompage ou dans certaines filières industrielles). »

- **Question d'un participant :** « *Quelle est la durée de vie d'une éolienne ?* »
 - ➔ **Réponse d'Enertrag :** « Une éolienne a une durée de vie de 25 à 30 ans aujourd'hui. »

- **Question d'un participant :** « *Qui s'occupe du démantèlement à la fin ?* »
 - ➔ **Réponse d'Enertrag :** « Enertrag, en tant que propriétaire du parc éolien, s'occupe de tout le démantèlement, fondations comprises. »

- **Question d'un participant :** « *Si vous faites faillite entre temps, qui va payer ?* »
 - ➔ **Réponse d'Enertrag :** « Lors de la phase de développement d'un projet, une obligation légale stipule que le développeur énergétique doit placer à la

caisse des dépôts un montant qui assure la faisabilité du démantèlement, même en cas de faillite. »

Sur les impacts du projet

- **Prise de parole d'un participant :** « Il commence à y avoir des plaintes pour trouble anormal du voisinage. Cela veut dire qu'aujourd'hui, n'importe qui pourrait poursuivre l'agriculteur et votre société... »
- **Prise de parole d'un participant :** « Imposer un projet d'une entreprise allemande au niveau de la ligne de démarcation, c'est un comble... »

Sur les études

- **Question d'un participant :** « Avez-vous posé un mât de mesure ? »
 - ➔ **Réponse d'Enertrag :** « Non, Enertrag n'a pas encore posé un mât de mesure sur Archigny. L'installation du mât a été prévue en janvier 2025 mais finalement, nous avons décidé de le décaler à plus tard afin de reprendre la concertation et le dialogue avec les riverains et élus. Aussi, si le projet continue de se développer, le mât de mesure serait installé vers l'été 2026. »

Sur la concertation et l'information

- **Question d'un participant :** « Comment avez-vous informé les habitants de cette réunion ? »
 - ➔ **Réponse de Demopolis Concertation :** « Nous sommes passés en porte-à-porte pour rencontrer une partie des acteurs vus lors du diagnostic. De plus, une lettre d'information a été déposée en mairie et distribuée aux habitants d'Archigny. »
- **Prise de parole d'un participant :** « Il me semble que les habitants d'Archigny n'ont pas reçu votre lettre... Elle a été distribuée aux habitants de la commune de Monthoiron ! »
 - ➔ **Réponse de Demopolis Concertation :** « Nous passons par un prestataire pour la distribution, Médiapost. Si les habitants de la commune n'ont pas reçu la lettre d'information, nous en prenons la responsabilité et veillerons à

nous assurer de la bonne réception des documents d'information pour les prochaines réunions. »

- **Prise de parole d'un participant :** « Pouvez-vous mettre à jour le site Internet avec des photos d'Archigny plutôt que des montagnes... ? »
➔ **Réponse de Demopolis Concertation :** « Nous veillerons à ce que le site internet intègre des photos de la commune d'Archigny dans les plus brefs délais. »
- **Question d'un participant :** « Est-ce possible de rencontrer les dirigeants d'Enertrag en les faisant venir ici pour s'expliquer de leurs méthodes et ne pas envoyer des chefs de projets ? »
➔ **Réponse d'Enertrag :** « Comme indiqué au début de la réunion, nous avons pris bonne note de votre demande et la ferons remonter à notre hiérarchie. »
- **Prise de parole d'un participant :** « On peut discuter du bien-fondé de votre étude et de la représentativité du nombre de personnes, mais vous avez au moins eu la transparence de dire ce que le territoire pensait. La conclusion, c'est quand même que la majorité des gens ne veulent pas du projet ! »
- **Question d'un participant :** « Quand allez-vous contacter vos dirigeants et comment serons-nous au courant de l'avancement ? »
➔ **Réponse d'Enertrag :** « Je ne peux pas m'engager sur les temporalités ni sur les réponses mais nous avons noté vos contacts et vous tiendrons informé par mail. »
- **Prise de parole d'un participant :** « J'ai été agréablement surpris du verbatim : vous avez assumé les paroles des habitants. C'est remarquable, au moins sur ce point... »

Sur la démarche de concertation proposée

Prise de parole d'un participant : « Cette démarche se fera sans moi. Le comité Bas les pâles ne participera pas et dénonce cette proposition de démarche de concertation. »

4. Conclusion

Les équipes de Demopolis Concertation et d'Enertrag remercient les participants pour leurs échanges. Nous restons à votre disposition pour toute question complémentaire.

Vous pouvez poser vos questions et partager vos remarques sur le fil de discussion du site Internet dédié au projet éolien d'Archigny :

<https://projeteolien-archigny.fr/>

5. Contacts

Enertrag :

Julie LILQUIST

Cheffe de projets

archigny@enertrag.com

Demopolis Concertation :

Lucile MOAL

Cheffe de projets

lucile.moal@dempolis-concertation.fr

Maxence LOGEAIS

Consultante

maxence.logeais@dempolis-concertation.fr